

Mobilisations (d')asiatiques

Liêm-Khê Luguern, Simeng Wang, Karine Meslin, Karim Taharount,
Emmanuel Terray et Yan-Han Chuang



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/16116>

DOI : [10.4000/hommesmigrations.16116](https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.16116)

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2023

Pagination : 201-212

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Liêm-Khê Luguern, Simeng Wang, Karine Meslin, Karim Taharount, Emmanuel Terray et Yan-Han Chuang, « Mobilisations (d')asiatiques », *Hommes & migrations* [En ligne], 1343 | 2023, mis en ligne le 01 janvier 2024, consulté le 19 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/16116> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.16116>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.



► Cortège des Vietnamiens de France, dont des membres de l'Union générale des Vietnamiens de France (UGVF), à l'arrivée de Convergence 84. Rue de Rennes (Paris), 1984. © UGVF.

Engagement

Mobilisations (d')asiatiques

Chronique coordonnée par historien, CNRS, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains ; sociologue, université Paris-Cité ; socio-anthropologue, université Paris-Cité ; **Narguesse Keyhani**, sociologue, université Lumière Lyon-II ; **Liêm-Khê Luguern**, professeur d'histoire-géographie, historienne affiliée à l'IRIS-EHESS et à l'Institut Convergences Migrations ; et **Karim Taharount**, historien, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, université Paris 1, avec l'aide précieuse de **XM**.

Cette seconde série de notices biographiques proposée dans le cadre du projet de recherche CAUSIMMI porte sur les mobilisations asiatiques dans la cause immigrée. Derrière l'expression « mobilisations (d')asiatiques » se cachent à la fois des personnes aux origines variées (notamment vietnamiennes, cambodgiennes et chinoises), mais également de milieux sociaux et de générations différents, employant des modes d'action pluriels. Cette série d'articles est également révélatrice des circulations relativement courantes entre les sphères académiques et militantes, comme en témoigne ici la place de Liêm-Khê Luguern, à la fois militante et chercheuse, membre du conseil scientifique de l'exposition *Immigrations est et sud-est asiatiques depuis 1860*, programmée au Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris jusqu'au 18 février 2024, et de l'équipe CAUSIMMI.

Mobilisations d'Asiatiques pour la cause immigrée : 1968-2020

Liêm-Khê Luguern, historienne, chercheuse affiliée à l'IRIS-EHESS et à l'Institut Convergences Migrations, membre du conseil scientifique de l'exposition *Immigrations est et sud-est asiatiques depuis 1860* (MNHI, Paris), et **Simeng Wang**, sociologue, chargée de recherche au CNRS, coordinatrice du réseau de recherche *Migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est en France* (MAF), et commissaire scientifique de l'exposition *Immigrations est et sud-est asiatiques depuis 1860*.

Les Asiatiques dont il est question ici sont principalement les Vietnamiens (Indochinois avant 1954) et les Chinois, les deux composantes les plus importantes de l'immigration de l'Asie de l'Est et du Sud-Est en France, du point de vue numérique et historique¹.

La cause immigrée n'est qu'un aspect de l'engagement des immigrants dans la vie de la Cité. Immigrants ou issus de l'immigration vietnamienne, on les retrouve dans les syndicats, associations ou partis politiques à travers lesquels ils militent pour l'égalité et donc, directement ou indirectement, pour la cause immigrée. On peut citer l'exemple d'Olivier Faure à la tête du PS, ou encore des nombreux Vietnamiens dans les rangs du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

L'engagement des immigrants vietnamiens

Avant 1975, la majorité des Vietnamiens en France s'engagent dans la guerre contre les États-Unis. Leur regard est tourné vers leur pays d'origine, alors que le racisme ne connaît pas encore l'ampleur qu'il acquiert quelques années plus tard avec la crise économique et le chômage de masse.

À la fin des années 1980, après l'arrivée des réfugiés, les activités des organisations vietnamiennes en France restent polarisées par la guerre du Vietnam ; elles se placent du côté du vainqueur ou du vaincu, pro ou anti-communiste. En dehors des cas particuliers des organisations religieuses, les associations vietnamiennes se caractérisent par une fidélité au « Vietnam », la patrie. Ainsi, l'association la plus ancienne des Vietnamiens, l'Union générale des Vietnamiens de France (UGVF), se définit comme « un village du Vietnam ». Dans le même temps, au Congrès de Joinville-le-Pont en 1982, l'UGVF lance le mot d'ordre de « servir la communauté », une « communauté qui a un projet de vie et d'avenir définitif, à long terme en France ». « Servir la communauté », c'est favoriser sa réussite sociale et économique par la mise en place, par exemple, de cours de soutien souvent assurés par des membres actifs de l'Union des jeunes Vietnamiens de France (UJVF), membres de la « deuxième génération » de l'immigration.

C'est parmi eux que l'on trouve les premiers militants qui vont briser l'isolat communautaire et s'associer aux mobilisations antiracistes des années 1980. Un petit nombre d'entre eux vont former un cortège de Vietnamiens à l'arrivée de la « Marche des Beurs » à Paris en 1983. Cette première apparition des Vietnamiens dans la cause immigrée s'explique aussi par le travail de militants trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire, extrêmement minoritaires mais très actifs au sein de l'UGVF. C'est également parce que des Français d'origine vietnamienne sont militants dans les organisations d'extrême gauche (LCR et Union des travailleurs communistes libertaires, UTCL) que « Convergence 84 » a intégré la cause des Asiatiques à ses revendications. À l'occasion de cette mobilisation, cinq cortèges sont partis des quatre coins de France pour rallier Paris, chacun étant censé présenter une « communauté ». Le trajet Brest-Paris présentait celle des Asiatiques, incarnés par deux Vietnamiens et un Cambodgien, tous étudiants.

Mobilisations de personnes d'origine chinoise

En 1996, plus d'une décennie après « Convergence 84 », des Asiatiques réapparaissent dans les médias avec le mouvement des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, puis avec le Troisième Collectif, aux côtés d'Africains en lutte pour leur régularisation². Néanmoins, cette fois, il

1. Isabelle Attané, « L'immigration chinoise en France », in *Population*, vol. 77, n° 2, 2022, pp. 229-262 ; Richard Beraha, *La Chine à Paris. Enquête au cœur d'un monde méconnu*, Paris, Robert Laffont, 2012, pp. 55-63 ; Philippe Hanus, *Sur la route de l'exil. Un centre d'hébergement pour réfugiés à Cognin-les-Gorges (1977-1992)*, Commune de Cognin-les-Gorges, Saint Marcellin Vercors-Isère/CPA-Valence Romans Agglo, 2020 ; Liêm-Khê Luguern, « La représentation des immigrants. Des immigrants en représentation ? Le cas des Asiatiques, Vietnamiens en particulier », in *Hommes & Migrations*, n° 1314, 2016, pp. 141-145.

s'agit d'immigrés chinois et ils dénoncent les discriminations dont ils sont victimes, à côté de sans-papiers issus d'autres minorités ethniques.

Au début des années 2000, l'Association Hui Ji, présidée par Richard Beraha et basée à Belleville, s'est mobilisée pour aider à la régularisation de centaines de familles sans-papiers chinoises originaires de Wenzhou. « Dès 2002 et jusqu'en 2010, le collectif *Multitude* s'est transformé en association *Hui Ji*, œuvrant pour un mouvement social de médiation dans le quartier de Belleville. [...] *Hui Ji* a enfin contribué à l'émergence des Wenzhous en les faisant mieux connaître, en intervenant dans les médias et en accompagnant des regroupements associatifs, comme l'Association des jeunes Chinois de France³. »

Plus tard, en 2014, des manucures chinoises sans-papiers, salariées du salon *Supply Beauty*, aux côtés de salariées ivoiriennes, ont initié la Grève des manucures du 50, boulevard de Strasbourg à Paris, dénonçant leurs conditions de travail. Appuyées par la Confédération générale du travail (CGT), elles finissent par être régularisées. Cette mobilisation est suivie par une seconde : la grève des coiffeuses du 57 (du même boulevard), entamée quelques mois plus tard et luttant contre l'exploitation des travailleuses et des travailleurs sans-papiers. Également appuyées par la CGT, les salariées sont de nationalités diverses, dont chinoise. Là aussi, le mouvement obtient satisfaction.

Au cours des années 2010, une autre cause fait l'objet de rassemblements de grande ampleur au sein de la population chinoise (personnes issues de la République populaire de Chine ou de pays d'Asie du Sud-Est, comme les Sino-Cambodgiens, les communautés Teochew, etc.) : celle de l'insécurité. Le 20 juin 2010 et le 21 juin 2011, des migrants économiques chinois de classes populaires et moyennes, ainsi que leurs descendants, manifestent contre les violences dont ils sont victimes et pour réclamer plus de sécurité. Ces manifestations ont été largement relayées par les médias.

Ces mobilisations de grande ampleur – centrées sur la question de la sécurité et inscrites dans des logiques d'intégration et d'assimilation –

2. Emmanuel Terray, « Le Troisième Collectif. L'Internationale des sans-papiers ? », *Plein droit*, n° 95, 2012, pp. 32-36.

3. Richard Beraha, « Les Wenzhous de Paris et d'ailleurs », in *Hommes & migrations*, n° 1308, 2014, p. 62.



► La Une du magazine *Médialibre*, décembre 1984.

menées par la communauté chinoise au début des années 2010 sont suivies par deux autres mobilisations collectives : celles dénonçant le racisme et les violences subies, dont les violences policières (milieu des années 2010) suite aux décès de Zhang Chaolin en 2016 et de Liu Shaoyao en 2017 ; et celle qui accompagne la pandémie de Covid-19 (post 2020), et jalonne une nouvelle ère de lutte antiraciste⁴. La fin des années 2010 est également marquée par une affaire relative à des agressions commises contre des personnes

4. Li Yong, Miyako Hayakawa, Simeng Wang, « Les Asiatiques en France : entre le mythe de la "minorité modèle" et la lutte en marche », in Émilie Gandon, Simeng Wang (dir.), *Immigrations est et sud-est asiatiques depuis 1860*, Paris, Musée national de l'histoire de l'immigration/Réunion des musées nationaux-Grand Palais, 2023, pp. 190-193 ; Wang Simeng, Francesco Madrisotti, « Le racisme anti-asiatique au temps de la pandémie de Covid-19 : vécus, énonciations et luttes », *Politika*, 2021. Url : <https://www.politika.io/fr/article/racisme-antiasiatique-au-temps-pandemie-covid19-vecus-enonciations-luttes>.

asiatiques dans le Val-de-Marne. Le fait que la décision de justice à laquelle ce procès aboutit en mai 2020 ait pris en considération la dimension raciste de ces violences comme circonstance aggravante a contribué, de même que la médiatisation de l'affaire, à la judiciarisation des actes racistes anti-asiatiques⁵.

L'association des Cambodgiens de Nantes

Karine Meslin, sociologue et directrice d'études au Groupe d'études et de recherches sociales (GERS).

En France comme dans d'autres pays occidentaux, les acteurs qui se sont mobilisés pour accueillir les réfugiés du Sud-Est asiatique, au moment où des régimes communistes et autoritaires prenaient le pouvoir au Cambodge, au Vietnam et au Laos, ont de multiples visages. Parmi eux, se trouvaient de nombreux ressortissants du Vietnam et du Cambodge arrivés en France avant 1975, dont quelques étudiants réunis dans l'Association des Cambodgiens de Nantes.

Cette association dont les statuts sont rédigés en mai 1975, soit quelques jours après la prise de pouvoir des Khmers rouges, est fondée par une poignée de jeunes Cambodgiens originaires de familles aisées du Cambodge, venus à Nantes le temps de leurs études supérieures. Avec l'arrivée de

ce nouveau régime, le Cambodge se ferme au reste du monde. Les jeunes étudiants n'ont plus aucun moyen de communiquer avec leurs proches et leurs projets de retour sont anéantis. Ceux qui étaient promis à un brillant avenir dans leur pays natal deviennent les spectateurs impuissants de sa déroute et du drame qui frappe leur famille et l'ensemble de leurs compatriotes restés sur place. Logés au sein de la même cité universitaire, ces étudiants décident alors de se structurer en association pour s'entraider. À la fin des années 1970, avec l'arrivée des premiers réfugiés cambodgiens à Nantes, leur association prend une nouvelle envergure. Sans avoir la capacité d'héberger ou de soutenir économiquement les réfugiés qui arrivent en nombre, l'association se positionne en complémentarité des aides des pouvoirs publics et des comités d'accueil locaux.

Alors que la société cambodgienne est divisée de part en part depuis la fin du protectorat français et que la population est profondément meurtrie par l'expérience du régime des Khmers rouges et de l'exil, les étudiants décident d'œuvrer à retisser du commun, en écartant tout ce qui peut diviser et opposer, en particulier la politique. Les objectifs premiers de l'association sont de « *maintenir et de répandre l'esprit de compréhension mutuelle* » – alors que chacun a subi et parfois commis des atrocités – et de venir « *en aide aux membres les plus dépourvus sur le plan matériel comme sur le plan intellectuel* ». Pour ce faire, les étudiants se rendent régulièrement dans le centre provisoire d'hébergement pour rencontrer les nouveaux réfugiés et les membres de leurs comités d'accueil, pour proposer aux familles cambodgiennes et aux Français investis à leurs côtés de participer à un pique-nique ou une sortie, pour aider les plus en difficultés dans leurs démarches administratives ou soutenir la scolarité de leurs enfants. Si certains réfugiés préfèrent garder leur distance pour tenter de tourner la page de leur histoire commune, beaucoup acceptent cette aide. L'Association des Cambodgiens de Nantes constitue alors un sas rassurant, en même temps qu'une passerelle entre la société quittée et la société française.

5. Soc Lam, « Mon combat contre le racisme envers les Asiatiques », in Émilie Gandon, Simeng Wang (dir.), *Immigrations est et sud-est asiatiques depuis 1860*, Paris, Musée national de l'histoire de l'immigration/Réunion des musées nationaux-Grand Palais, 2023, pp. 186-189 ; Simeng Wang, Yong Li, Johann Cailhol, Miyako Hayakawa, Youngbin Kim, Sophie Haas, *L'expérience du racisme et des discriminations des personnes originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est en France (REACTAsie)*, Rapport de recherche, publié sur le site du Défenseur des droits, 2023. Url : https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/reactasie-num_02.pdf.

Liêm-Khê Luguern

Karim Taharount, historien, ingénieur d'études contractuel, université Paris 1.



► Liêm-Khê Luguern.
© Whyte, 2023.

Liêm-Khê Luguern (née Tran Nu) est née en 1964 à Hué, dans un Vietnam alors en guerre. Divorcée, sa mère rencontre un coopérant qui enseignait le français, tout en participant parallèlement à des actions en faveur du Front national de libération (opposé au régime sud-vietnamien soutenu par les États-Unis), et qui finit par endosser le rôle de père pour Liêm-Khê.

En 1973, âgée de 9 ans, elle émigre en France avec sa famille. Elle grandit dans des quartiers d'habitat social d'Issy-les-Moulineaux. Son père devient contrôleur des Postes et milite à la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et – jusqu'au début des années 1980 – au Parti socialiste. Sa mère devient animatrice et participe à l'Union générale des Vietnamiens de France (UGVF).

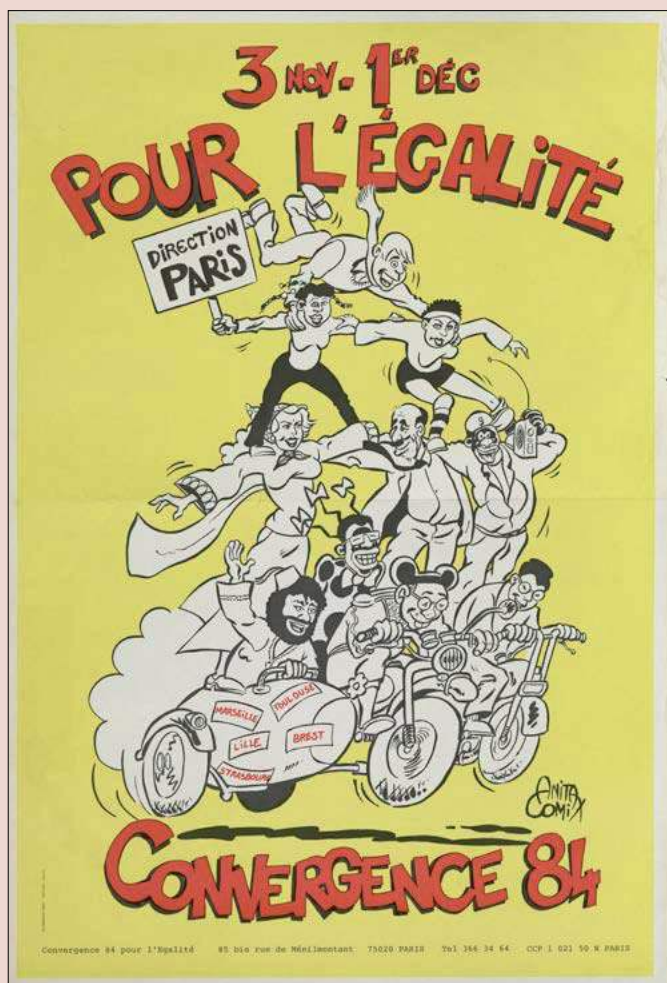
Après son baccalauréat obtenu en 1983, Liêm-Khê Luguern poursuit des études en histoire et en sciences économiques et sociales, à l'université de Nanterre. Elle entre à la Coordination libertaire étudiante (Clé) et participe à diverses actions, notamment contre la montée de l'extrême droite et en faveur de l'égalité des droits entre Français et immigrés. Elle adhère dans la même période à l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) et suit les grèves, les coordinations et les mobilisations dans lesquelles son organisation est impliquée (notamment celles

antiracistes, pour l'indépendance du peuple kanak, contre la guerre du Golfe, ou encore les mobilisations écologistes).

En 1984, elle participe à « Convergence 84 » – qui fait suite à la marche de 1983 contre le racisme et pour l'égalité – en parcourant à mobylette le trajet entre Brest et Paris. L'année suivante, elle s'implique dans un collectif qui tente de réunir les deux nouveaux projets de marche qui sont alors prévus : la « Marche des voyageurs de l'Égalité » organisée par SOS Racisme, et la « 3^e Marche pour l'égalité » portée par le Conseil des associations d'immigrés en France (CAIF) et des associations de jeunes immigrés. Le rapprochement n'aboutit pas, néanmoins Liêm-Khê Luguern prononce un discours au nom du collectif lors de la manifestation clôturant à Paris la « Marche des voyageurs de l'égalité ».

En 1985, parallèlement à une maîtrise d'histoire portant sur les travailleurs indochinois, elle devient permanente de l'Association de spectacles populaires et interculturels (Aspic), une fédération basée dans le 20^e arrondissement de Paris réunissant plusieurs associations qui avaient soutenu l'arrivée de la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » en 1983. Elle se consacre essentiellement à un travail d'éducation populaire avec des interventions en milieu scolaire dans le 20^e arrondissement de Paris. Elle effectue également de l'accompagnement administratif, par exemple pour des problèmes liés au logement ou à l'entrée et au séjour en France. En 1986, c'est en tant que permanente de l'Aspic qu'elle s'engage dans la mobilisation qui suit quatre incendies criminels. Ces derniers ont eu lieu dans des immeubles habités en grande partie par des personnes issues de l'immigration et situés près du local de l'association. Le bilan est d'une quinzaine de morts et de nombreuses personnes ont perdu leur logement.

En 1986, elle est également très impliquée dans le mouvement contre le projet de loi Devaquet visant à réformer les universités françaises. Durant cette mobilisation, elle participe à la mise en place du Collectif jeunes libertaires (CJL). Celui-ci diffuse son premier tract le 10 décembre à Paris, lors de la grande manifestation en mémoire de Malik Oussekiné. Le collectif se mobilise ensuite contre les réformes du Code de la nationalité et du droit d'entrée et de séjour, contre les expulsions du



► L'affiche « Pour l'égalité » réalisée par le studio graphique Anita Comix pour Convergence 84 en vue de la marche organisée pour l'égalité du 3 novembre et 1^{er} décembre 1983. Sur cette affiche à fond jaune, trois personnes de nationalités différentes parcourent la France sur des deux roues avec une pyramide humaine au-dessus d'eux. © EPPPD-MNHI.

territoire, pour l'annulation des dettes du tiers-monde ou encore contre les inégalités vécues par les femmes immigrées en France en raison de l'application du Code de la famille de leurs pays d'origine dans le cadre d'accords bilatéraux avec la France. Liêm-Khê Luguern maintient des liens avec des militants de la Clé restés actifs dans la Section carrément anti-Le Pen (le Scalp) et le Réseau d'étude, de formation et de lutte contre l'extrême droite et la xénophobie (Reflex).

En 1988, elle obtient sa maîtrise d'histoire et poursuit avec un DEA consacré à l'histoire de l'immigration vietnamienne en France. En 1990, elle devient professeure d'histoire-géographie et

commence à enseigner dans le quartier des Pyramides à Évry-Courcouronnes. Elle s'installe ensuite à Besançon entre 1994 et 1998, à Toulouse en 1998, puis dans le Tarn où elle demeure depuis 1999.

Depuis 1990, elle est engagée dans le syndicalisme enseignant au sein du Syndicat national des enseignements de second degré (Snés) et de l'École émancipée, puis de Sud éducation. Elle reste membre de l'UTCL puis d'Alternative libertaire jusqu'au milieu des années 1990. Elle continue ensuite à s'impliquer dans les mobilisations, notamment en faveur de la libre circulation des étrangers et contre les inégalités de droits à l'entrée et au séjour entre immigrés européens et extra-européens au sein de l'espace Schengen. En 1997, elle participe à la mobilisation contre la réunion d'un congrès du Front national à Strasbourg. Elle s'implique tout particulièrement dans l'opération consistant à affréter des trains à destination de Strasbourg au départ des villes alors dirigées par le Front national.

En 2014, elle soutient une thèse d'histoire, sous la direction de Gérard Noiriel, portant sur les travailleurs indochinois entre 1939 et 1954 réquisitionnés en métropole durant la Seconde Guerre mondiale. Elle continue à s'impliquer dans le mouvement social et associatif (Gilets jaunes, Paniers suspendus...) et poursuit ses activités de recherche parallèlement à son métier d'enseignant.

Sources

Entretien avec Liêm-Khê Luguern, 21 juillet 2023.

« Elle roule, elle roule, la banlieue... », in *Lutter!*, n° 9, février 1985.

« Contre le racisme 2 000 personnes à Paris », in *Sud-Ouest*, 1^{er} décembre 1985.

Béatrice Gurrey, « Parents d'élèves et enseignants poursuivent l'occupation de l'inspection à Besançon », in *Le Monde*, 7 février 1997.

Ariane Chemin, « La gauche tout entière se prépare à manifester à Strasbourg contre le FN », in *Le Monde*, 27 mars 1997.

Bruno Mahouche, « Les origines de la grève des PTT de l'automne 1974 », in *La revue de l'Ires*, vol. 51, n° 2, 2006, pp. 55-81.

Valérie Brun, Patricia Combarel, Liêm-Khê Luguern, Pascal Pragnère, Laurent Rouzière, « Quand les multinationales forcent la porte des collèges », in *Libération*, 30 novembre 2016.

Hélène Ménaï, « Face au Covid, les Paniers suspendus ont pignon sur rue », in *20 Minutes*, 22 janvier 2021.

Kim Vu

Karim Taharount, historien, ingénieur d'études contractuel, université Paris 1.

Kim Vu naît le 16 janvier 1954 à Paris. À cause de leur manque de revenu et de la taille réduite de leur logement, ses parents le placent dans une institution tenue par des religieuses où il passe une enfance heureuse. En 1961, la situation de ses parents s'améliore et Kim Vu les rejoint dans le quartier Charles-Floquet au Blanc-Mesnil. La famille déménage ensuite dans les grands ensembles de La Fauconnière à Gonesse, puis dans le quartier du Mont-Valérien à Rueil-Malmaison. Quartiers dont Kim Vu se souvient comme brassant des habitants de différentes origines dans une ambiance fraternelle.

Dans le lycée où il suit une filière littéraire, Kim Vu commence à s'intéresser aux activités d'un Comité Vietnam dénonçant l'intervention américaine dans ce pays. Du reste, sa mère et son beau-père militent contre cette opération avec l'Union générale des Vietnamiens de France (UGVF). En 1972, il adhère lui-même à l'Union des jeunes Vietnamiens de France (UJVF), affiliée à l'UGVF, et prend ainsi part à diverses activités culturelles et politiques.

En 1973, après avoir obtenu son baccalauréat littéraire, Kim Vu poursuit des études en sciences économiques à Nanterre. Il rédige un mémoire de maîtrise analysant les difficultés culturelles et identitaires des Vietnamiens de la seconde génération en France et leurs stratégies pour les surmonter. Après un DEA, il soutient sa thèse de sciences économiques en 1986.

Parallèlement à ses études, Kim Vu poursuit son parcours militant. En 1983, au sein de l'UJVF, il participe au journal *Bulledingue*. Il y écrit sur la situation et les aspirations des Vietnamiens de la seconde génération en France. Il y propose surtout des poèmes traitant des injustices sociales, dont celles frappant les travailleurs immigrés, ou évoquant la montée du racisme et de l'extrême droite.

En 1984, avec l'UJVF et l'équipe de *Bulledingue*, il prend part à l'exposition *Les enfants de l'immigration* à Beaubourg, à laquelle participent les militant·e·s de diverses origines qui lancent

ensuite « Convergence 84 ». La même année, il s'engage d'ailleurs dans cette mobilisation et effectue en mobylette le parcours entre Brest et Paris, censé représenter la communauté asiatique. Comme Liêm-Khê Luguern, il n'est pas informé des dissensions qui finissent par faire éclater le comité d'organisation et conserve de cette mobilisation le souvenir d'un moment positif et fraternel.

Après 1981, il emménage dans le 19^e arrondissement de Paris. Il y adhère à la section locale de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), avec laquelle il participe à de nombreux débats et actions en faveur de familles immigrées, notamment celles sans logement.

Kim Vu commence en 1981 une carrière d'enseignant dans le primaire et le secondaire, dans le Val-d'Oise, qui s'achève en 2020. Durant cette période, il milite avec le Syndicat national unitaire des instituteurs professeurs des écoles (SNUIPP), affilié à la Fédération syndicale unitaire (FSU). Au sein du SNUIPP-FSU, il s'implique plus particulièrement au sein de la tendance École émancipée. Avec ces organisations, il s'engage pour le maintien et l'amélioration des conditions de travail des enseignants, contre la fermeture de classes dans le Val-d'Oise ; il travaille à réduire les problèmes d'intégration scolaire et participe à de multiples manifestations antiracistes.

Kim Vu se consacre tout spécialement aux gens du voyage. Il fait ainsi partie d'une équipe d'enseignants spécialisés liée au Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

(Casnav). À ce titre, il intervient dans plusieurs écoles du Val-d'Oise proches des camps des familles de voyageurs, donne des cours aux enfants, met en place des ateliers de poésie, et assure une médiation entre familles, écoles, et administrations afin de désamorcer les problèmes de rejet dont sont victimes les enfants du voyage et leurs familles et faciliter leur intégration. Il prolonge ce travail en tant que membre de l'Association départementale des voyageurs et des gadjés (Avdog), avec laquelle il intervient contre les expulsions de familles de voyageurs. Il contribue aussi à la mise en place d'une bibliothèque ambulante pour ces mêmes familles.

Entre 1987 et 1988, il prend part à l'initiative « Arc-en-ciel » visant à faire converger, au sein d'un nouveau mouvement de gauche alternative, les écologistes et d'autres groupes du mouvement social. À partir de 2020, il s'engage avec la liste d'opposition « Pontoise écologique et solidaire », avec laquelle il travaille sur le sujet de la démocratie participative et participe aussi à l'accueil de réfugiés ukrainiens.

« *Chrétien de base* » comme il se définit lui-même, ayant beaucoup d'estime pour les prêtres-ouvriers et les petites sœurs des pauvres, Kim Vu s'investit dans la vie de la paroisse de Pontoise, où il accompagne, par exemple, les messes de la chorale des migrants en jouant de l'orgue, puis dans celle de la paroisse de Douvres-la-Delivrande dans le Calvados, où il joue de l'orgue durant les célébrations funéraires.

Sources

Questionnaire et échanges par mail avec Kim Vu, septembre 2023.

Joseph Canu, « Val-d'Oise. Municipales 2020 : à Pontoise, la gauche mise sur l'intelligence collective », in *La Gazette du Val-d'Oise*, 17 janvier 2020.

Le Huu Khoa (dir.), *Les jeunes vietnamiens de la deuxième génération. La semi-rupture au quotidien*, Paris, L'Harmattan/Ciem, 1987.

Sébastien Repaire, « Les Verts, une gauche alternative ? (1984-fin des années 1980) », in *Revue historique*, n° 686, 2018, pp. 399-420.

Site de l'Avdog. Url : <https://www.avdog.fr>.

Site de la paroisse de Pontoise. Url : <https://paroisses-pontoise.fr>.

Hiệp Benoit Tan

Karim Taharout, historien, ingénieur d'études contractuel, université Paris 1.

Hiệp Tan naît le 26 juillet 1954 à Dalat, au Vietnam. Sa mère est catholique et apolitique. Son père est communiste athée et servait dans l'armée du Nord-Vietnam pendant la guerre contre l'occupant français. Après la victoire contre ce dernier, il s'est néanmoins retrouvé en désaccord avec la politique menée par le Parti communiste vietnamien et a donc pris ses distances.

En 1962, la famille a dû fuir pour échapper à la guerre du Vietnam, en s'installant à Phnom Penh, au Cambodge. Pour survivre au rejet subi par les Vietnamiens au Cambodge, la famille a changé de nom et abandonné sa nationalité vietnamienne pour devenir taïwanaise. À Phnom Penh, Hiệp Tan a fréquenté une école et un lycée français, où il a appris la langue française. En 1970, un nouveau régime soutenu par les États-Unis afin de lutter contre les Khmers rouges prend le pouvoir au Cambodge et s'attaque violemment aux Vietnamiens qui y résident. Hiệp Tan est capturé et envoyé au front pour combattre les Khmers rouges après une formation militaire sommaire. Après six mois de combats, il est gravement blessé aux jambes par une roquette et rapatrié à Phnom Penh.

Pendant sa convalescence, il reprend ses études. En 1974, il obtient le diplôme français du baccalauréat C (mathématiques et sciences physiques). Passionné par la biologie et désireux d'aider les autres, il souhaite poursuivre en médecine. Son père l'envoie alors vivre en France chez un ami prêtre-ouvrier à Romainville, en Seine-Saint-Denis.

En 1975, Hiệp Tan s'inscrit à la faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Pendant ses études, il occupe divers emplois afin de subvenir à ses besoins. En 1982, il rejoint l'Union des jeunes Vietnamiens de France (UJVF), section de l'Union générale des Vietnamiens de France (UGVF), et y occupe rapidement diverses responsabilités. En 1983, il cofonde *Bulletedingue*, un bulletin destiné à communiquer sur les activités internes de l'association. Lorsque le journal évolue pour aborder des sujets politiques concernant la situation des Vietnamiens en France et en Europe et

la situation au Vietnam, Hiệp Tan est convoqué par des cadres de l'UGVF, mais il refuse de faire se conformer le contenu de *Bulledingue* à leur ligne, qui était aussi celle de l'ambassade du Vietnam et du Parti communiste vietnamien. À noter qu'en 1983 Hiệp Tan et une partie de l'équipe de *Bulledingue* participent aussi à la réalisation de « La Fresque des francophones » confiée à l'UJVF dans le cadre de l'exposition *Les enfants de l'immigration* à Beaubourg. Après l'arrêt de *Bulledingue* en 1987, Hiệp Tan reste membre de l'UGVF et prend part à des missions humanitaires et de développement au Vietnam. Il participe également à des échanges culturels entre jeunes français et vietnamiens.

En parallèle à son engagement dans l'UJVF, Hiệp Tan s'engage dans des organisations politiques françaises, passant par la mouvance autonome, Lutte ouvrière et le Parti communiste. Il participe notamment à des mobilisations contre le racisme, en solidarité avec les immigrés et pour le droit de vote des étrangers durant les années 1980 et 1990. À chaque fois, il quitte ces groupes en raison de divergences concernant leurs programmes ou leurs modes de fonctionnement.

En 2008, à Aubervilliers, Hiệp Tan rejoint la section locale du Parti socialiste et soutient la candidature de Jacques Salvator à la mairie. Il devient vice-président du Conseil consultatif pour la citoyenneté des étrangers d'Aubervilliers (CCCE), où il lutte en faveur du droit de vote des étrangers, pour des services de santé plus accessibles, une meilleure sécurité et le renforcement des relations interculturelles dans la ville.

En 2016, Hiệp Tan se mobilise après l'agression mortelle de Chaolin Zhang à Aubervilliers et participe à l'organisation des manifestations qui condamnent le racisme anti-asiatique et l'insécurité vécus par les commerçants asiatiques. En vue de la grande manifestation du 4 septembre 2016 à Paris, il invite, par exemple, des personnalités politiques, dont Stéphane Troussel, président socialiste du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, et Valérie Pécresse, présidente Les Républicains du Conseil régional d'Île-de-France. Il tente également de convaincre les Vietnamiens proches de l'ambassade du Vietnam, de l'UGVF et du Mouvement des citoyens français d'origine vietnamienne (MCFV) de participer massivement à cette manifestation.



► Hiệp Tan, vice-président du jardin partagé Les Petits Prés Verts.
© D. R.

Sources

Entretien avec Hiệp Tan, 7 juin 2023.

Ya-Han Chuang, « La colère du *middleman* : quand la communauté chinoise se manifeste », in *Mouvements*, n° 92, 2017, pp. 157-168.

Le Huu Khoa (dir.), *Les jeunes vietnamiens de la deuxième génération. La semi-rupture au quotidien*, Paris, L'Harmattan/Ciemi, 1987.

Stanislas Livonnière, « Élections municipales 2020 d'Aubervilliers : qui sont les candidats », in *Le Parisien*, 6 mars 2020.

IM'média, numéro spécial « Les enfants de l'immigration. Le new deal culturel à Beaubourg », janvier 1984.

Site de la mairie d'Aubervilliers.
Url : <https://archives.aubervilliers.fr/Conseil-Consultatif>.

Site de Jardinons ensemble, présentant une Oasis dans la ville et Les petits prés verts.
Url : <http://jardinons-ensemble.org>.

Le Troisième Collectif : une première apparition de sans-papiers chinois dans la lutte

Emmanuel Terray, anthropologue, directeur d'études honoraire à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

À l'intérieur du mouvement des sans-papiers, le Troisième Collectif apparaît, entre 1996 et 2006, comme une expérience relativement originale dans la mesure où quelque trente-cinq nationalités y étaient représentées et que, pour la première fois, des sans-papiers chinois s'engageaient dans la lutte pour le droit au séjour sur le territoire français⁶.

Le Troisième Collectif se constitue en août 1996, comme l'une des conséquences de l'occupation de l'église Saint-Bernard⁷. Durant ce mois, de nombreux sans-papiers cherchent à rejoindre le mouvement. En particulier, un groupe de sans-papiers chinois, dont c'est la première apparition dans la lutte, se présente au local de Pajol, « base arrière » des occupants de l'église, où ils sont accueillis par Saïd Bouziri, militant de la

Ligue des droits de l'Homme, très investi à la fois dans le quartier et dans le soutien aux sans-papiers. Cependant, les occupants de Saint-Bernard, pour l'essentiel sénégalais et maliens, forment une communauté relativement fermée. Par ailleurs, l'église est pleine et ne saurait accueillir de nouveaux arrivants. Il est donc proposé aux sans-papiers qui affluent à Pajol de créer un nouveau collectif, qui s'engagera dans la lutte aux côtés des « Saint-Bernard ». Ainsi naît le Troisième Collectif. Très vite, ce dernier rassemble plusieurs centaines de sans-papiers : Chinois, Turcs, ressortissants du Maghreb et de presque tous les pays d'Afrique francophone, Haïtiens, Philippins... Quelque trente-cinq nationalités sont présentes, et ce caractère multinational formera longtemps la principale originalité du collectif. Turcs et Chinois constituent les deux principales communautés représentées au sein du Collectif.

Les Chinois du Troisième Collectif sont, à l'époque, presque tous originaires de la même région : le district de Wenzhou, dans la province de Zhejiang. Par ailleurs, c'est la première fois que des sans-papiers chinois s'engagent dans la lutte. Deux facteurs ont été mis en avant par les intéressés eux-mêmes : en premier lieu, la détérioration de leurs conditions de travail et de vie en 1994-1995, liée à une baisse des commandes dans la confection et à l'aggravation du harcèlement policier ; en second lieu, une cause immédiate, la déclaration ambiguë du ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré en juin 1996, laissant entendre que les parents d'enfants nés en France seraient régularisés : d'où l'affluence dans les préfectures et le rejet des dossiers, entraînant désillusion et déception.

Dès le 12 septembre 1996, le Troisième Collectif occupe le centre d'accueil des demandeurs d'asile de la rue d'Aubervilliers. Les responsables de la préfecture viennent discuter avec les occupants. On convient qu'un mémorandum leur sera remis, consignait les demandes du Collectif, et le centre est évacué sans interpellation. Le mémorandum est bientôt rédigé : il propose un ensemble de critères alternatifs de régularisation, correspondant aux situations diverses dans lesquelles se trouvent les sans-papiers du Troisième Collectif. Mais la préfecture le laisse sans réponse. Aussi, le 30 octobre, le Troisième Collectif occupe-t-il le centre d'accueil des étrangers du

6. La notice est tirée de l'article d'Emmanuel Terray, « Le Troisième Collectif. L'Internationale des sans-papiers ? », in *Plein droit*, n° 95, 2012, pp. 32-36.

7. Il existait déjà un premier collectif, celui de Saint-Bernard et un second collectif à l'église Saint-Hippolyte, qui va négocier très vite avec la préfecture et se dissoudre quelques semaines plus tard.

boulevard de Sébastopol. Cette fois, la réplique est brutale : 432 sans-papiers sont interpellés et 10 sont expulsés ; la plupart de ces derniers reviendront dans les mois qui suivent. Désormais, la préfecture refuse tout contact avec le Troisième Collectif et la période qui s'ouvre est difficile.

Suite à la publication le 22 juin 1997 de la circulaire Chevènement⁸, le Troisième Collectif dépose 900 dossiers, dont les deux tiers aboutissent à une régularisation au cours de l'été. À l'issue de la période de régularisation, 300 de ses adhérents ont vu leur demande rejetée. Alors qu'une lettre du Troisième Collectif au Premier ministre se heurte à une fin de non-recevoir sèche et méprisante, la décision est prise de commencer une grève de la faim. L'objectif de la grève de la faim est défini de façon originale : elle vise, non pas directement à la régularisation des grévistes et des membres du Collectif, mais à la modification d'un certain nombre de dispositions réglementaires. Elle se propose ainsi de défendre l'ensemble des sans-papiers, et non pas seulement ceux qui sont directement impliqués dans l'action. La grève de la faim dure un mois et s'achève sur un relatif succès. De nouvelles mesures permettront la régularisation de quelques milliers de sans-papiers. Au sein du Troisième Collectif, 23 des 29 grévistes sont régularisés ; les 6 autres le seront dans les trois ans qui suivront. 280 dossiers sont également acceptés.

Les années 2000 seront marquées par différentes occupations. Finalement, des discussions avec la préfecture, conduites par Saïd Bouziri, aboutissent à la régularisation des derniers dossiers en souffrance et le Troisième Collectif se dissout en 2006.

8. Cette circulaire du 24 juin 1997 relative au réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière indiquait que les étrangers célibataires présents en France depuis sept années pouvaient obtenir une carte de séjour. Voir Violaine Lacroix, « L'illusion d'une régularisation », in *Plein droit*, n° 47-48, 2001, pp. 22-25.

Faire face au racisme anti-asiatiques : mobilisations et reconfigurations

Yan-Han Chuang, sociologue, post-doctorante à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Le dimanche 4 septembre 2016, après plusieurs rassemblements en août, une manifestation au départ de la place de la République répond à l'assassinat d'un commerçant chinois d'Aubervilliers, Zhang Chaolin. Parmi les slogans scandés par la foule : « Zhang Chaolin, mort pour rien ; qui sera le prochain ? », « Liberté, égalité, fraternité, et... sé-cu-ri-té ! », accompagnés des paroles de la Marseillaise.

Depuis 2010, ce n'est pas la première fois qu'ont lieu des mobilisations pour dénoncer le racisme anti-chinois : outre des manifestations à Belleville, d'autres rassemblements ont eu lieu à Bagnolet, à Aubervilliers et à La Courneuve pour dénoncer les agressions visant les Asiatiques réputés se déplacer avec beaucoup d'argent liquide. Mais ces mobilisations se situent en marge des manifestations de « l'antiracisme politique », des diverses marches pour la dignité ou des protestations contre les violences policières. Cette dénonciation du racisme anti-chinois s'articule fortement avec celle de l'insécurité qui pèse sur les populations chinoises, due à des préjugés à leur rencontre, et s'appuie sur des soutiens politiques variés, distinguant ces initiatives de la plupart des mobilisations antiracistes. Par ailleurs, ces mobilisations des années 2010 ont permis

l'expression d'une nouvelle génération franco-chinoise, en ne se limitant pas aux représentants traditionnels qui portaient la voix de la communauté chinoise au début de la décennie.

La première manifestation contre le racisme qui touche les Chinois en France a lieu en 2010, suite à l'agression d'un habitant chinois de Belleville ; celui-ci tire au pistolet sur ses agresseurs, à la suite de quoi il est arrêté, ce qui déclenche l'indignation de la communauté chinoise. S'ensuivent des appels et une pétition pour le soutenir, puis une manifestation organisée par six associations de commerçants chinois, ainsi que des ressortissants chinois membres de partis politiques de la droite française. Elle affiche essentiellement des signes chinois, tant à travers les slogans que par les drapeaux de la République populaire de Chine portés par les manifestants. L'insécurité y est présentée comme due à un conflit inter-ethnique et la manifestation se termine par des échauffourées avec la police.

En 2011, à la suite d'une nouvelle agression dans le quartier de Belleville, une autre manifestation est organisée, cette fois par une alliance qui réunit les commerçants chinois de Belleville proches de la mairie du 20^e arrondissement dirigée par le Parti socialiste, des associations franco-chinoises bellevilloises, ainsi que des jeunes Chinois. La dimension interethnique du problème est beaucoup moins énoncée et la sécurité est présentée comme un droit à conquérir. Parmi les nouveaux acteurs mobilisés, l'Association des jeunes Chinois de France (AJCF) joue un rôle de premier plan. Fondée en 2009, cette association réunit alors plus de 200 jeunes Chinois et Asiatiques âgés de 18 à 40 ans, le plus souvent diplômés et issus de familles d'entrepreneurs.

À travers l'AJCF, c'est donc une nouvelle génération qui s'exprime. Franco-chinoise, elle assume cette double identité en se détachant des structures liées au pouvoir chinois en France. Très présente sur les réseaux sociaux, menant des actions médiatiques – par exemple, en 2014, en intentant un procès, qu'elle gagne, contre l'hebdomadaire *Le Point* pour diffamation contre les Chinois –, elle acquiert une aura qui lui permet de devenir rapidement un interlocuteur légitime pour les pouvoirs publics à propos des agressions et des discriminations dont sont victimes les Chinois. Ainsi, l'association noue des relations avec la mairie d'Aubervilliers et la préfecture de Seine-Saint-Denis

pour faire face aux agressions qui visent les grossistes chinois fortement implantés à Aubervilliers et faciliter leurs dépôts de plainte.

La mobilisation de 2016 suite à la mort de Zhang Chaolin s'inscrit donc dans une histoire de quelques années, avec des évolutions notables, du fait de la présence de jeunes chinois, de l'élargissement des soutiens politiques (au sein du champ politique, des associations antiracistes, et parmi les migrant·e·s d'Asie du Sud-Est non chinois), du cadrage des agressions comme ne relevant pas seulement d'un problème de sécurité mais aussi de racisme, et d'un recours aux « valeurs républicaines » et à la citoyenneté, révélateur d'une double identité chinoise et française.

Pour autant, en 2017, c'est à un autre type de violence que doivent faire face les militants franco-chinois, après que Shaoyo Liu a été assassiné par des policiers de la BAC dans le 19^e arrondissement de Paris. Plusieurs rassemblements en sa mémoire et pour dénoncer les violences policières ont lieu alors, auxquels participent des acteurs des mobilisations de 2016. Si les manifestations rassemblent moins de personnes qu'en 2016, elles durent plusieurs soirs de suite, avec des affrontements avec la police, et conduisent à plusieurs dizaines d'arrestations. Les mots d'ordre ont également évolué, et l'on peut lire sur les affiches « Police colonialiste » et « *Wake up French Asians ! You are still oppressed in this country* » (« Réveillez-vous Asiatiques de France ! Vous êtes encore opprimés dans ce pays »). Une partie des Franco-Chinois mobilisés articulent alors leur situation avec celle vécue par d'autres groupes minorisés, notamment issus des ex-colonies françaises, tous étant victimes d'un racisme systémique et de préjugés qui tuent.

Sources

« Mort de Liu Shaoyo : 300 manifestants réclament à nouveau "vérité et justice" », in *L'Obs*, 31 mars 2017.

Ya-Han Chuang, « La colère du *middleman* : quand la communauté chinoise se manifeste », in *Mouvements*, n° 92, 2017, pp. 157-168.

Ya-Han Chuang, Hélène Le Bail. « Faire reconnaître le racisme anti-Asiatiques : la construction d'un problème public par la voie judiciaire », in *Marronnages*, vol. 1, n° 1, 2022, pp. 32-54.

N.D.L.R. : Les notices biographiques publiées ici, sont des versions courtes. Les notices complètes seront publiées dans le dictionnaire Maitron. Url : <https://maitron.fr/>.